



SEL INTER-ASSOCIATIF

Pour la 2^{ème} année consécutive, le CCFD Terre Solidaire a participé le 15 octobre 2014 au SEL (Système d'Echange Local) inter-associatif organisé par le CRI-BIJ de METZ.

Alternative au système monétaire classique, il permet aux associations de Moselle de troquer des biens (matériels, fournitures), mais également des services (savoirs, compétences) sans faire référence à leur valeur financière.

Chaque bien ou service est évalué en fonction du temps partagé et/ou de gré à gré entre les associations concernées par la transaction. La monnaie d'échange est comptabilisée en « soleil ».

Le CCFD Terre Solidaire Moselle met à disposition des Jeux d'Éducation à la Solidarité Internationale, des PPT et a en projet le prêt d'Expo.

Plus d'informations sur le site : <http://tousensel.fr/>

Associations, Mutualisons !

CRI-Bij
Moselle



Système
d'Echange
Local
**SEL
INTER
ASSOCIATIF**

Contact :
Christine POINSIGNON
03 87 69 04 37
secretariat@cribij.fr





Note explicative du Système d'Echange Local inter-associatif

Le Système d'Echange Local inter-associatif est une alternative au système monétaire classique qui permet aux associations de la Moselle de troquer des biens (matériels, fournitures) mais également des services (savoirs, compétences) sans faire référence à leur valeur financière.

Chaque bien ou service est évalué en fonction du temps partagé et/ou de gré à gré entre les associations concernées par la transaction. La monnaie d'échange est comptabilisée en « soleil ».

En adhérant gratuitement au SEL, les associations pourront ainsi s'équiper ou acquérir de nouvelles compétences sans occasionner la moindre dépense mais en proposant de mettre sur le marché du SEL des biens ou services qu'elles troqueront en contre-partie.

Au-delà de l'intérêt économique que revêt ce système, adhérer au SEL c'est aussi un engagement écologique puisque les associations prolongeront par leurs échanges la durée de vie de leurs matériels et fournitures. Précisons que le SEL permet tant les échanges, que le prêt ou le don de matériels.

C'est enfin un outil politique qui favorise la rencontre inter - associative, la mutualisation des compétences, une meilleure connaissance du réseau associatif et la perspective de nouvelles collaborations.

Le CRI-BIJ propose :

- D'organiser des bourses d'échanges
- Un service d'échanges permanent via son site internet

inscriptions sur www.cribij.fr